

**VOIRIE**

# n° 2 place Alexandre Morel : branchement électrique du 25 mars au 30 avril 2021

Pour faciliter les travaux de branchement électrique n° 2 place Alexandre Morel du 25 mars au 30 avril 2021, la circulation sera restreinte, il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier et la vitesse sera limitée à 30km/h.

[SOURD OU MALENTENDANT](#)[1 CLIC](#)

- Consequences:** Limitation de vitesse  
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier  
Circulation restreinte